



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

27, Suva

Jules Gillbert

COMMISSION D'ENQUETE

SUR

L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

RAPPORT PRELIMINAIRE

Québec, le 7 juillet 1960.



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE OF QUÉBEC

PREAMBULE

Le 16 février 1960, l'Assemblée législative adoptait le bill 66 instituant une commission d'enquête sur l'assurance-hospitalisation. Le bill était sanctionné le 7 mars 1960 et, le 18 mars, le lieutenant-gouverneur en conseil adoptait l'arrêté 389 constituant la Commission d'Enquête sur l'Assurance-Hospitalisation et nommant comme membres les personnes suivantes:

Monsieur Gérard Favreau, président du conseil d'administration de l'Industrielle, cie d'assurance sur la vie, membre du Conseil d'Administration et président du Comité de construction de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal;

Monsieur Jacques de la Chevrotière, M.Sc.Soc., directeur général, Les Services de Santé du Québec;

Docteur Jean-Baptiste Jobin, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval de Québec;

Docteur Gérard La Salle, directeur de l'Institut Supérieur d'Administration Hospitalière de l'Université de Montréal;

Monsieur Roger Provost, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, gouverneur de l'Association d'Hospitalisation du Québec;

Monsieur l'abbé Robert Riendeau, M.Sc.Soc., directeur du Conseil des Oeuvres de Montréal;

Monsieur Hector McD. Sparks, vice-président de Northern Electric Company Limited, gouverneur et membre du conseil exécutif de l'Association d'Hospitalisation du Québec.

Le 1er avril suivant, les membres de la Commission étaient convoqués au cabinet du premier ministre pour y être assermentés.

M A N D A T

Dans le cadre du mandat adopté par la législature, le premier ministre et le ministre de la Santé enjoignaient alors spécifiquement à la Commission de procéder, en tout premier lieu, à l'établissement



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

- 2 -

de la dette des hôpitaux et à l'étude du financement de cette dette.

En égard aux responsabilités inhérentes à l'étude d'un problème qui commande la santé publique, les commissaires tenaient leur première réunion dès le 6 avril et, après une étude attentive de leur mandat, adoptaient le programme général de travail suivant, en vue de l'instauration d'un système d'assurance-hospitalisation dans la Province.

- 1) Etablir la dette des hôpitaux et faire des propositions relatives au financement de cette dette;
- 2) Faire un relevé des hôpitaux et des lits dans la province ainsi qu'une étude des services hospitaliers actuellement en usage dans nos hôpitaux et, par après, établir les normes requises pour que nos malades reçoivent les meilleurs services médicaux possibles;
- 3) Etudier la responsabilité relative de l'hôpital dans la formation des médecins, des infirmières, des techniciens et des administrateurs;
- 4) Etudier les implications sociales et morales de l'hospitalisation.

ORGANISATION ET PERSONNEL:

Etant donné les multiples aspects du problème, la Commission a jugé nécessaire de s'assurer la collaboration de compétences reconnues dans le monde de l'hospitalisation et de la médecine.

Elle a donc organisé un secrétariat et constitué des comités



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

-3-

formés de conseillers techniques représentatifs des divers groupements régionaux, confessionnels et ethniques.

Elle a retenu les services de Me Yves Pratte, c.r., de Québec comme conseiller juridique.

ETUDES ET TRAVAUX ACCOMPLIS

1) SITUATION FINANCIERE

Pour procéder plus efficacement et plus rapidement à une analyse de la situation financière des hôpitaux, la Commission a constitué un comité des finances et lui a confié le mandat suivant:

" ATTENDU qu'aux termes de l'arrêté ministériel créant la Commission, le premier ministre et le ministre de la Santé de la province de Québec ont demandé qu'une étude soit faite, en tout premier lieu, de la dette des hôpitaux et d'un moyen de son refinancement, il est décidé unanimement:

QU'un premier questionnaire portant sur les points suivants soit adressé à tous les hôpitaux de la Province:

1°. Dette présente:

- a) Montant créé par les déficits d'opération accumulés;
- b) Montant créé par déboursés de nature "capital";
- c) Montant créé par des travaux en cours et non terminés;
- d) Montant consolidé de cette dette totale avec les conditions de son amortissement, rachat, terme date d'échéance, taux d'intérêt;
- e) Octrois gouvernementaux recevables (fédéraux, provinciaux, municipaux) applicables sur cette dette, avec renseignements s'y rapportant.

2°. Dette éventuelle pour projets:

- a) De caractère urgent;
- b) Prévus comme nécessaires;

(avec justification en détail de ces projets).



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

- 4 -

- 3°. Le déficit annuel d'opération des cinq dernières années complètes d'opération;
- a) Avec l'incidence des intérêts de la dette ainsi que la dépréciation des immeubles par nature et destination;
 - b) Sans l'incidence précitée.
- 4°. Le coût d'opération quotidien par lit, pour chacune des cinq dernières années complètes d'opération;
- a) Avec l'incidence des intérêts de la dette ainsi que la dépréciation des immeubles;
 - b) Sans l'incidence précitée.
- 5°. Le nombre de lits existants et la capacité normale de lits suivant les normes reconnues.
- 6°. Le nombre de jours d'hospitalisation durant chacune des cinq dernières années complètes d'opération.

Ce questionnaire devra être accompagné d'une copie, certifiée par les autorités de l'hôpital et par le vérificateur, des bilans et comptes d'opération de chacune des cinq dernières années complètes d'opération.

La Commission a formé le comité et les sous-comités suivants dont la première fonction est d'exécuter cette partie du mandat:

Comité des Finances:

Monsieur Paul-Émile Courtois, c.a., président
membre de la firme comptable Courtois, Fredette & Cie
de Montréal;

Monsieur Arthur Alain, c.a., secrétaire;

Monsieur Gérard Brais, contrôleur de l'hôpital Notre-Dame de Montréal;

Révérende Mère Berthe Dorais, s.g.m., économiste générale
de la communauté des Sœurs Grises;

Celoneel Bertram D. Lyon, du Sherbrooke Hospital de
Sherbrooke;



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

- 5 -

Révérènde Soeur Marie-Joseph, o.s.a., de
l'hôpital Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi;

Monsieur Paul-Emile Olivier, administrateur de
l'hôpital Jean-Talon de Montréal;

Révérènde Soeur St-François-d'Assise, O.s.a.,
de l'hôpital Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-Beauce de
St-Georges-ouest;

Monsieur Paul D. Shannon, c.a., contrôleur de
Royal Victoria Hospital de Montréal.

Sous-Comité pour les Sanatoriums de Tuberculeux:

Monsieur Jacques Bouchard, président du conseil
d'administration du sanatorium St-Jean de Macamic;

Docteur Hugh E. Burke, directeur du Royal Edward
Laurentian Hospital de Montréal;

Docteur Herman Gauthier, directeur médical et
administrateur du sanatorium St-Georges de Mont-Joli;

Docteur Alphonse L'Espérance, directeur médical de
l'hôpital Laval de Québec;

Révérènde Soeur Marie-Aimée-de-Jésus, s.n.,
administratrice de l'hôpital St-Joseph de Rosemont
de Montréal.

Sous-Comité pour les Hôpitaux Psychiatriques:

Révèrand Frère Jacques, f.ch., membre du comité
d'administration de la maison de retraite St-Benoît de
Montréal;

Révèrende Soeur Marie-de-l'Ange-Gardien, s.c.g.,
économe de l'hôpital St-Michel-Archange de Québec;

Révèrende Soeur Marie-Florida, f.c.s.p., comptable
générale de la Providence Maison-Mère de Montréal;

Docteur Charles-A. Roberts, surintendant médical du
Verdun Protestant Hospital de Verdun;

Monsieur Gérard St-Antoine, comptable de l'Institut
Albert-Prévost de Montréal.

Le Comité des Finances a préparé un projet de question-
naire dont on trouvera copie en annexe et la Commission a fait
paraître dans les journaux l'avis suivant:



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUEBEC

- 6 -

" La Commission d'Enquête sur l'Assurance-Hospitalisation a adressé un questionnaire aux hôpitaux concernant leur situation financière.

Au cas où un hôpital sans but lucratif n'aurait pas reçu ce questionnaire, il est prié de communiquer incessamment avec la Commission qui lui en fera parvenir un exemplaire. "

Le Comité des Finances a tenu quatorze séances et ses sous-comités en ont tenu chacun une.

II. SERVICES HOSPITALIERS

Pour faire l'inventaire des hôpitaux dans leur situation actuelle et pour déterminer les normes qui devraient exister pour le plus grand bien des malades, la Commission a constitué le Comité des Services Hospitaliers et lui a confié le mandat suivant:

- 1 - Préparation d'une histoire succincte des hôpitaux au Québec;
- 2 - Définition: A- du concept actuel de l'hôpital;
B- du rôle de chaque catégorie d'hôpitaux dans notre société.
- 3 - Préparation d'une classification des hôpitaux présents et projetés pour 1960:
 - A- hôpitaux généraux:
 - a) affiliés à une université,
 - b) non affiliés à une université,
 - c) d'obstétrique,
 - d) de pédiatrie,
 - e) de neurochirurgie,
 - f) contagieux.
 - B- hôpitaux pour chroniques;
 - C- hôpitaux pour convalescents;
 - D- hôpitaux pour tuberculeux;
 - E- hôpitaux pour mentaux:
 - a) alcooliques,
 - b) psychiatriques.
 - F- privés.



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

- 7 -

4 - Préparation d'un questionnaire comprenant un inventaire:

- A- des édifices;
- B- des lits actuels et projetés pour 1960 classifiés:
 - a) selon entité clinique,
 - b) selon entité économique.
- C- des services hospitaliers;
- D- de l'équipement en usage pour tous les services hospitaliers;
- E- de l'espace occupé par tous les services hospitaliers;
- F- de l'utilisation de tous les services hospitaliers;
- G- du personnel médical et autre personnel ainsi que les qualifications de ce même personnel.

5 - Etude des normes applicables à tous les services hospitaliers y compris:

- A- les cliniques externes;
- B- le nombre de lits requis et les endroits où ces lits devraient être établis afin de répondre aux besoins de la population;
- C- l'équipement qui sera requis;
- D- le personnel selon les normes reconnues et en tenant compte des pratiques locales pour les heures de travail;
- E- les fonctions des hôpitaux, par région, *(régionalisation)* afin de ne pas doubler les services hospitaliers lorsque non requis, ceci afin d'appliquer des mesures d'économie.

6 - Evaluation des services hospitaliers:

- A- selon les besoins présents de la population;
- B- selon les besoins des cinq ou dix prochaines années.

Pour exécuter ce mandat, la Commission a formé le comité
et les sous-comités suivants:



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

- 8 -

Comité des Services Hospitaliers:

Docteur Victor Radoux, président, directeur médical
de l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec;

Madame Yolande Taylor, B.A., M.A.B., secrétaire,
Assistante à l'administration, Hôpital Royal Victoria de
Montréal;

Docteur Marcel Lapointe, directeur médical de l'hôpital
Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi;

Monsieur Albert Nantel, M.Sc., D.H.A. (Toronto),
administrateur général de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc
de Montréal;

Monsieur Kenneth M. Nicholson, administrateur de
l'hôpital Jeffery Hale's de Québec;

Révérènde Soeur Noémi de Montfort, f.d.l.s., assistante-
administratrice de l'hôpital Ste-Justine de Montréal;

Docteur William Storrar, directeur médical du Montreal
General Hospital;

Révérènde Soeur Thérèse Trottier, r.h.s.j., M.A.N.,
supérieure-administratrice de l'hôpital Hôtel-Dieu de
St-Jérôme.

Sous-Comité pour les Sanatoriums de Tuberculeux:

Ce sous-comité est formé des membres du sous-comité
des finances pour les sanatoriums de tuberculeux (voir
page 5).

Sous-Comité pour les hôpitaux Psychiatriques:

Docteur Charles-A. Roberts, surintendant médical du
Verdun Protestant Hospital de Verdun;

Docteur Camille Laurin, de la faculté de médecine de
l'université de Montréal;

Docteur Yves Rouleau, de l'hôpital St-Michel-Archange
de Québec;

Docteur Fernand Côté, de l'hôpital Maisonneuve de
Montréal;

Docteur Thomas Johnson Boag, du Allan Memorial
Institute de Montréal;

Révérènde Soeur Ste-Marguerite-d'Ecosse, s.c.q.,
de l'hôpital St-Michel-Archange de Québec.

Sous-Comité pour Chroniques et Incurables:

7 Docteur Victor Radoux, directeur médical de l'hôpital
l'Hôtel-Dieu de Québec;



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

- 9 -

Docteur Edmond Laurendeau, surintendant médical
de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci de Montréal;

Docteur Douglas G. Cameron, du Montreal General
Hospital;

Docteur Benoît Boucher, directeur médical de
l'hôpital de St-Augustin;

Révérende Sœur Jacquemont, f.c.s.v.de p.,
supérieure de l'hôpital Ste-Catherine-Labouré de
Coaticook.

Le travail de ces comités et sous-comités est en bonne voie
de réalisation et le questionnaire demandé est, à l'heure actuelle,
presque terminé.

Le Comité des Services Hospitaliers a tenu dix-sept séances.

III. SERVICES EDUCATIONNELS

Pour tenir compte de la situation actuelle ainsi que des
besoins futurs sur le plan éducationnel, la Commission a constitué
un comité et lui a confié le mandat suivant:

1. Etablir un relevé ou faire l'inventaire du personnel
enseignant et des facilités existantes dans la
province de Québec en ce qui concerne les écoles
ou les programmes d'enseignement, en vue de la
formation du personnel hospitalier requis présente-
ment.
2. Passer en revue et étudier les responsabilités
éducatives et déterminer celles qui peuvent
relever des hôpitaux, dans le but de présenter
à la Commission des recommandations appropriées.
3. a) Déterminer, d'une façon précise, le nombre de
diplômés sortant de chaque catégorie d'écoles
professionnelles à la fin de chaque année acadé-
mique.
b) Etablir la proportion ou le pourcentage du nombre
annuel de diplômés requis dans chaque contingent
professionnel pour maintenir et fournir, dans
chaque catégorie d'hôpitaux, les services
hospitaliers et les services médicaux actuels
qui devraient être requis d'ici 1965, par suite
de la mise en vigueur immédiate d'un plan
d'assurance-hospitalisation.



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

- 10 -

- 4 - Toujours du point de vue de l'éducation, soumettre les recommandations en vue de l'expansion des facilités actuelles d'enseignement et du lancement de programmes nouveaux, y compris ceux se rattachant à l'administration hospitalière.
- 5 - Etudier les responsabilités académiques et administratives de l'hôpital en ce qui concerne le problème de la recherche scientifique effectuée par les médecins, les infirmières et les administrateurs.

Pour accomplir ce mandat, la Commission a nommé le comité et les sous-comités suivants:

Comité des Services d'Education

Docteur Jean Bouchard, président, radiologiste au Royal Victoria Hospital de Montréal, professeur adjoint de radiologie à l'Université McGill, président de l'Association des Radiologistes de la Province de Québec;

Révérende Soeur Ste-Fabienne, s.c.q., secrétaire, hospitalière générale à l'hôpital du St-Sacrement de Québec;

Docteur Roland Dussault, chef de section en médecine à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal;

Docteur Charles-Auguste Gauthier, directeur médical et directeur de l'enseignement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec;

Mademoiselle Alice Girard, assistante-administratrice et directrice du "nursing" à l'hôpital St-Luc de Montréal;

Docteur Robert Fowler Ingram, directeur exécutif du Montreal Children's Hospital;

Révérende Soeur Denise Lefebvre, s.g.m., directrice de l'institut Marguerite d'Youville de Montréal;

Monsieur John M. Partlo, administrateur du Saguenay General Hospital d'Arvida.

Sous-Comité d'Education Médicale:

Docteur Jean Bouchard;

Docteur Lucien Coutu, directeur médical de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal;

Docteur Yves Morin, de l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec;

Docteur Georges Lachaine, vice-président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec; médecin de l'Hôpital Général de Verchun.



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE OF QUÉBEC

- 11 -

Docteur Roche Robertson, du Montreal General Hospital;

Docteur Wilfrid Caron, de l'Hôpital du St-Sacrement de Québec.

Sous-Comité d'Education en "Nursing":

Révérènde Soeur Mance Décary, s.g.m., directrice du "nursing" de l'hôpital Notre-Dame de Montréal;

Mademoiselle Geneviève Lamarre, i.l., directrice des études à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec;

Docteur William R. Slatkoff, directeur médical du Jewish General Hospital de Montréal;

Mademoiselle Helena F. Reimer, secrétaire générale de l'Association des Infirmières de la Province de Québec;

Mademoiselle Helene Margaret Lamont, directrice du "nursing" au Royal Victoria Hospital de Montréal;

Docteur Marcel Langlois, directeur médical de l'hôpital St-François-d'Assise de Québec;

Révérènde Soeur St-Eugène, f.c.s.c.j., directrice du "nursing" à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Le Comité des Services d'Education a tenu quatorze séances et ses sous-comités en ont tenu chacun huit.

IV) IMPLICATIONS SOCIALES ET MORALES DE L'HOSPITALISATION:

Au moment de l'élaboration de son plan général de travail, la Commission a décidé d'étudier les problèmes d'ordre social et moral qui, sur le plan de l'administration hospitalière, peuvent survenir pour les hôpitaux opérant individuellement et, surtout, dans le cadre d'un plan d'assurance-hospitalisation.

En raison du fait que ces problèmes devaient ressortir des travaux des comités précités, leur étude n'a pas encore été entreprise.

V) SERVICE DES RECHERCHES:

Afin de tirer avantage des expériences vécues dans les



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE ~~DE~~ QUÉBEC

- 12 -

autres provinces canadiennes ainsi que dans les autres pays, en matière d'assurance-hospitalisation, la Commission a décidé de s'assurer les services de spécialistes en économie politique et en démographie et leur a enjoint, comme premier mandat, de faire une étude comparative des systèmes d'assurance-hospitalisation en vigueur dans les autres provinces ou ailleurs partant sur les points suivants:

1- Mode d'administration:

- a) constitution;
- b) étendue des pouvoirs;
- c) participation des groupes ou corps publics et privés.

2- Financement:

- a) opérations (méthodes et restrictions);
- b) constructions et facilités.

3- Bénéfices:

- a) nature et étendue des services;
- b) exclusions ou limitations.

4- Personnes assurées:

- a) volontairement;
- b) obligatoirement;
- c) les limitations et exclusions.

N.B. Cependant, cette étude n'est pas limitative. "

Ce Service des Recherches est constitué des personnes suivantes:

Directeurs: Monsieur Roland Parenteau, économiste,
professeur à l'École des Hautes Etudes de
Montréal;

Monsieur César Simon, L.Sc.Com., économiste;

Docteur Jean Mercille, conseiller technique;

Mademoiselle Ghislaine Majeau, M.A., M.A.H.,
conseiller technique;

Madame Frappier-Desrochers, M.Sc.Econ.,
documentaliste;

Monsieur André Bellehumeur, L.Sc.Com.,
économiste.



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE DE QUÉBEC

-13-

VI) CONSULTATION

Dès le début de ses études, la Commission a réalisé qu'elle aurait avantage à retenir les services de monsieur Malcolm G. Taylor, Ph.D; professeur d'économie politique à l'Université de Toronto, qui a déjà agi en qualité d'avisur auprès du gouvernement de cinq provinces relativement à l'établissement d'un système d'assurance-hospitalisation. ✓

La Commission a consacré trois journées entières à discuter avec monsieur Taylor qui, à la suite de ces entrevues, a soumis un rapport en dix mémoires. ✓

VII) AUDIENCES PUBLIQUES

Pour compléter sa documentation et connaître le point de vue des intéressés à ces questions, la Commission a invité le public à présenter des mémoires.

A cette fin, la Commission a fait paraître dans les journaux l'avis suivant:

" La Commission invite les corps publics, institutions, associations et autres intéressés, à lui soumettre leur vues par mémoires sur les problèmes sur lesquels elle doit se prononcer.

Son mandat est de faire une étude approfondie du problème de l'établissement, dans la Province, d'un système d'assurance-hospitalisation approprié à ses conditions et aux besoins de sa population, et de faire rapport de ses constatations, opinions et recommandations au lieutenant-gouverneur en conseil, en vue de l'organisation, aussi prochaine que possible, d'un tel système d'assurance-hospitalisation.

Sans restreindre la portée des mémoires, la Commission désire recevoir des expressions d'opinions sur un ou plusieurs des sujets suivants:

- 1- nature et étendue du rôle de l'hôpital comme centre de traitement, d'éducation et de recherche.



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
PROVINCE ~~DE~~ QUÉBEC

- 14 -

2- nature et étendue des services hospitaliers requis pour le soin adéquat des malades.

3- système d'assurance-hospitalisation:

- a) mode d'administration;
- b) nature et étendue des bénéfices;
- c) bénéficiaires: participation libre et/ou obligatoire;
- d) modalités de financement.

Les mémoires devront lui être remis avant le 15 juillet prochain.

La Commission tiendra des audiences publiques où les auteurs des mémoires pourront être entendus sur convocation, s'ils en font la demande par écrit en même temps qu'ils produiront leurs mémoires.

CONCLUSION

Par ses études personnelles, par les renseignements fournis par les comités et sous-comités et par les mémoires qui lui sont soumis, la Commission poursuit les objectifs suivants:

1- Etablir la dette des hôpitaux.

2- Proposer un mode de financement de cette dette.

3- Etablir le coût de l'hospitalisation:

- a) suivant le coût présent;
- b) suivant les normes désirables;
- c) en tenant compte de l'augmentation prévue de l'hospitalisation;
- d) en tenant compte des services externes.

4- Etudier les différents systèmes d'assurance-hospitalisation et, finalement, faire des recommandations:

- a) quant au système de l'assurance;
- b) quant au mode de financement;
- c) quant à l'étendue des services;
- d) quant à l'établissement d'un système de comptabilité uniforme;
- e) quant à l'établissement d'un budget.



COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
 HOSPITALIZATION INSURANCE INQUIRY COMMISSION
 PROVINCE ~~DE~~ QUÉBEC

11 500-PO-2791

Après quarante-sept séances d'étude, la Commission
 en est rendue à ce stade dans l'accomplissement de son mandat.

Le tout humblement soumis,

M. J. ...

Jacques ...

le ... M. J. ...

Guillaume ...

Leg. J. ...

Robert Riend ...

Scott Sparks
